



Poste à combler : Technicien.ne en éducation spécialisée (TES)
Statut : Poste à temps complet
Lieu : Aux installations situées à Sainte-Anne-des-Plaines :
Ste-Marie (217, rue Ste-Marie) et Chantignole (247, 5^e Avenue)
Entrée en fonction : 13 avril 2026

DESCRIPTIF SOMMAIRE DU POSTE

La personne occupant le poste en éducation spécialisée intervient notamment auprès des enfants qui éprouvent d'importantes difficultés à s'intégrer aux activités du service de garde.

En collaboration avec divers intervenants, cette personne élabore et révisé les plans d'intégration selon les recommandations de professionnels reconnus par le ministère de la Famille conformément à la Politique d'intégration des enfants nécessitant un soutien particulier ou adapté.

En étroite collaboration avec, l'éducatrice.teur du groupe et l'agent.e-conseil en soutien pédagogique et technique (ACSPT), elle.il met en application le plan d'intégration afin de favoriser l'intégration de l'enfant au sein du groupe et sa participation à tous les moments de vie au CPE, tout en veillant à sa santé, à sa sécurité et à son bien-être.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

1. Mettre en application par le biais d'activités éducatives de soutien et d'accompagnement, un plan d'intégration ayant pour but d'accroître l'autonomie des enfants à besoins particuliers dont elle a la responsabilité

- 1.1. Participer et collaborer à l'élaboration du plan d'intégration ou des plans de soutien, au suivi ainsi qu'à l'évaluation des objectifs en complémentarité à la.le titulaire du groupe
- 1.2. Compléter les demandes d'allocation d'intégration en service de garde (AISG) et au besoin les demandes de subvention pour la mesure exceptionnelle (MES)
- 1.3. Compléter les mises à jour des dossiers AISG/MES ainsi que les bilans
- 1.4. Planifier des activités éducatives de soutien et d'accompagnement selon les recommandations du plan d'intégration et du rapport du professionnel ou pour les enfants nécessitant un plan de soutien
- 1.5. Élaborer les outils de soutien pour les enfants ayant besoin d'un soutien particulier ou adapté
- 1.6. Observer et apprécier l'évolution du développement des enfants et de son intégration

2. Collaborer avec les différents intervenants qui accompagnent les enfants

- 2.1. Développer une relation professionnelle avec les parents, échanger et rendre compte de l'évolution du développement de l'enfant
- 2.2. Assurer les liens de communication entre les parents, les éducatrices.teur, l'ACSPT et les professionnels
- 2.3. Planifier les rencontres d'observation et les actions d'intervention selon les priorités
- 2.4. Participer aux rencontres au cours desquelles s'organisent les tâches et se définissent les stratégies d'accompagnement.

3. Assumer des tâches administratives

- 3.1. Rédiger et / ou compléter les rapports et les notes évolutives aux dossiers
- 3.2. Planifier les achats, préparer les commandes de matériel adapté et voir à l'entretien du matériel pour les enfants AISG/MES
- 3.3. Accomplir diverses tâches en relation avec ses fonctions

Qualification

- ◆ Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'éducation spécialisée ou l'équivalent
- ◆ Connaissance du réseau de la petite enfance serait un atout

Exigences

- ◆ Formation en premiers soins axée sur les enfants 0 à 5 ans avec volet sur la gestion des allergies sévères.
- ◆ Fournir une attestation d'absence d'empêchement valide

Conditions de travail

Lieu : aux installations Ste-Marie et Chantignole (217, rue Ste-Marie et 247 5^e Avenue à Sainte-Anne-des-Plaines)

Horaire : 5 jours, 35 heures par semaine. Du lundi au vendredi. L'horaire de la TES est de 7 heures par jour entre 7h30 et 17hrs en fonction des besoins de la clientèle (ex; réunion de parents, observation à d'autres moments de vie, etc).

L'échelle salariale applicable ainsi que les conditions de travail pour ce poste sont celles déterminées par la convention collective.